

REGLEMENT RAID DES PRINCES NOIRS

LIEU DATE ET ORGANISATION

Le raid des Princes Noirs est un raid organisé par les Princes Noirs.
Cette première édition aura lieu le samedi 10 mai 20225 dans l'Entre 2 Mers.

Remise des dossards à partir de 11h30 à la salle des fêtes de Camarsac.
Briefing avec présence obligatoire des capitaines à 12h45 pour la chevauchée (50 km), 13h45 pour la balade (25 km) et 14h45 pour le mini raid (3km).
Départ de la course à 13h00 pour la Chevauchée – 14h00 pour la balade – 15h pour le mini raid

Le raid des Princes Noirs est un raid qui s'effectue en équipe de deux.
Le parcours traverse de nombreuses communes dans l'entre 2 mers. Il fait au total 50 km.
L'équipe doit franchir ensemble la ligne d'arrivée de la dernière spéciale qui se situera à Camarsac au niveau de la salle des Fêtes où il sera temps de se restaurer en toute convivialité (bière*, repas, dessert ...).
(*A consommer avec modération)

PARTICIPATION

La chevauchée des Princes Noirs est ouverte à toute personne majeure et mineure (née en 2009 et avant) et médicalement apte à la pratique du raid en compétition.
La balade des Princes Noirs est ouverte à toute personne majeure et mineure (née en 2013 et avant) et médicalement apte à la pratique du raid en compétition
Le mini Raid des Princes noirs est ouvert à toute personne majeure et mineure (née en 2017 et avant) et médicalement apte à la pratique du raid en compétition

A partir du 1^{er} Janvier 2019 : Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une **licence triathlon Compétition**, (Attention : les autres licences délivrées par la FFTRI (Loisirs, Dirigeant ne sont pas acceptées)
- ou du formulaire info santé de la FFTRI rempli ou d'un certificat médical indiquant « apte à tous sports en compétition » ou « raid en compétitions ».

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du raid en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'ITU-FFTRI. Ce certificat médical doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Chevauchée des Princes Noirs (50 km)

Le prix de l'engagement est de **80 euros** par équipe + **5 euros** de pass-compétitions par raideur si vous n'avez pas de licence triathlon compétition.

Balade des Princes Noirs (25 km)

Le prix de l'engagement est de **60 euros** par équipe + **2 euros** de pass-compétitions par raideur si vous n'avez pas de licence triathlon compétition.

Mini raid des Princes noirs (3 km)

Le prix de l'engagement est de **10 euros** par équipe + **2 euros** de pass-compétitions par raideur si vous n'avez pas de licence triathlon compétition.

Une caution de 50 euros sera demandée au retrait des dossards pour le doigt électronique.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site **princesnoirs.fr**

Nous attirons votre attention sur le fait que toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception (dans les délais) du dossier complet c'est à dire inscription en ligne, paiement en ligne et certificat médical ou licence validée.

Une liste des équipes inscrites sera régulièrement mise à jour sur le site des Princes Noirs.

En cas de désistement d'un concurrent (forfait déclaré avant le 03 mai 2025) ses droits d'engagement pourront lui être remboursés sur demande et sur justificatif d'un certificat médical. Les frais du site internet ne sont pas remboursés en cas d'annulation. Après cette date les frais seront encaissés en cas de désistement d'une équipe.

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Les concurrents s'engagent à respecter le code de la route (à pied ou en VTT). Ils ne sont pas prioritaires.

DEROULE DES EPREUVES

Chevauchée des Princes Noirs (50 km)

Raid de 50 km estimé: Trail 2 km VTT 3 km Bike and run 1 km / VTT SUIVI 10 km / CO 4 km / VTT BALISE 9 km / CO urbaine 4 km / VTT ORIENTATION 13 km / CO IOF 4 km

Balade des Princes Noirs (25 km)

VTT SUIVI 10 km / CO 4 km / VTT ORIENTATION 8 KM / CO IOF 3 KM

Mini raid des Princes noirs (3 km)

TRAIL / CO / BIKE AND RUN

Un road book avec temps estimé de chaque section et temps des pénalités pour les balises manquantes ainsi que les balises bonus sera envoyé quelques jours avant l'épreuve

MATERIEL OBLIGATOIRE PAR RAIDEUR

Les raideurs doivent obligatoirement avoir tout au long du raid le matériel de sécurité suivant :

- du **ravitaillement** en liquide et solide : le raid des princes Noirs est une course en autosuffisance. (un ravitaillement en eau sera mis en place dans la journée mais ne pourra en aucun cas remplacer le ravitaillement personnel)
- une **couverture de survie**.
- un **sac avec système d'hydratation**
- un **casque de VTT, norme CE EN1078**, Il doit être porté, jugulaire attachée et ajustée sur l'ensemble des parties VTT.
- un **dossard fourni par l'organisation**
- une **éco-cup**
- un **sifflet**
- une **boussole**
- un **VTT. Les VTT à assistance électrique sont interdits**
- une **veste imperméable coupe vent** (à porter sur soi en fonction des consignes du briefing)

MATERIEL OBLIGATOIRE PAR EQUIPE

- un **téléphone étanche ou dans une pochette étanche** par équipe avec le numéro PC course indiqué sur les cartes du raid
- un **porte carte VTT**
- une **trousse de premier secours** (comportant compresses stériles, liquide physiologique + tout ce qui vous semble nécessaire)
- un **kit de réparation VTT**

Des contrôles seront réalisés en cours de raid

MATERIEL FOURNI PAR L ORGANISATION

- un **doigt électronique par équipe**
- un **jeu de deux cartes par équipe**
- le **repas d'après course**
- un **lot pour chaque raideur**

Tout abandon de tout ou partie de ce matériel durant la compétition est interdit, il entraînera la disqualification de l'équipe.

Lors de l'utilisation d'un système de traction : celui-ci doit être largable à tout moment et ne pas être utilisé en descente. En VTT orientation le support carte est réalisé sans bord saillant. Les extrémités et protubérances doivent être protégées. Pendant la compétition les raideurs doivent respecter le code de la route quelque soit leur mode de locomotion (VTT, course à pied)

SECURITE / ASSURANCES

Le raideur est le premier maillon de la sécurité. Il doit donner rapidement et correctement l'alerte s'il est témoin d'un accident ou s'il se perd. Il doit rester avec son partenaire en cas de blessure de ce dernier. Il doit signaler à l'organisateur son éventuel abandon.

Des signaleurs peuvent être présents sur quelques traversées de routes. Ils sont un maillon essentiel du bon déroulement et de la convivialité de cette course. Les concurrents doivent ainsi respecter leurs consignes.

Les concurrents s'engagent également à ne rien jeter dans la nature et à respecter les propriétés privées qui seront refermées et interdites après l'épreuve.

Une couverture secours sera présente sur site pendant le déroulement du raid. Se référer au protocole de secours annoncé lors du briefing en cas d'accident.

L'organisation a souscrit une police d'assurance couvrant la manifestation auprès de la fédération française de Triathlon.

DOSSARD

L'athlète doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité, un dossard fourni par l'organisation.

ASSISTANCE : MECANIQUE HUMAINE ET RAVITAILLEMENT

Il n'y a pas d'assistance sur le raid. Les équipes peuvent s'entraider pendant l'épreuve en cas de défaillance matériel ou physique.

LIMITES HORAIRES

Le temps maximum alloué pour le raid sera déterminé dans le road book raideur.

Chevauchée des Princes Noirs (50 km)

Le temps estimé des vainqueurs est environ 3h30. Des barrages horaires seront mis en place tout au long du raid pour permettre à chaque équipe de franchir la ligne d'arrivée. La barrière horaire de fin de raid est 20H00 pour tous les raideurs soit 7h après le départ.

Balade des Princes Noirs (25 km)

Le temps estimé des vainqueurs est environ 2h. Des barrages horaires seront mis en place tout au long du raid pour permettre à chaque équipe de franchir la ligne d'arrivée. La barrière horaire de fin de raid est 18H00 pour tous les raideurs soit 4h après le départ.

Mini raid des Princes noirs (3 km)

Le temps estimé des vainqueurs est environ 30min. Des barrages horaires seront mis en place tout au long du raid pour permettre à chaque équipe de franchir la ligne d'arrivée. La barrière horaire de fin de raid est 16H00 pour tous les raideurs soit 1h après le départ.

ABANDONS

Tout abandon devra être signalé et les dossards de l'équipe remis à l'organisation.

Si un des coureurs de l'équipe se blesse ou abandonne, nous exigeons de son partenaire de rester avec lui et de ne pas continuer le raid seul pour des raisons de sécurité et de solidarité.

FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre

ANNULATION

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre.

CLASSEMENTS / RECOMPENSES

Le classement de l'épreuve sera publié à l'issue de la manifestation.

Seront récompensés: les podiums benjamins minimales dans les 3 catégories masculines féminines et mixtes pour la balade, les podiums cadets, juniors, séniors et masters dans les 3 catégories masculines féminines et mixtes pour la chevauchée, les podiums hommes femmes et mixtes.

Les titres de champions régionaux ne peuvent être attribués qu'aux équipes composées de raideurs possédant une licence tri compétition.

Des podiums open seront aussi présents le jour de la compétition.

Le classement est au temps après déduction des bonus temps et addition des pénalités temps en fonction des balises manquantes :

Toute équipe qui ne passe pas un barrage horaire est forcément classée derrière celles qui ont passé le barrage horaire (ex : A est shunté à la 2ème section et son temps final est de 5h42 . B est shunté à la 4ème section et son temps est de 6h42. B est classé devant A car il a été shunté plus tard que A)

PENALITES / BONUS / MALUS

- Non respect d'une consigne de sécurité de l'organisation : disqualification de l'équipe
- Non respect du code de la route : disqualification de l'équipe
- Des bonus en temps sur les balises options seront indiqués dans le road book raideur ainsi que les malus en temps pour les balises manquantes
- Utilisation GPS et autre système de localisation : disqualification de l'équipe (montre GPS tolérée)
- Oubli du doigt sur une section : 15' de pénalité + les balises de la section si l'équipe n'apporte pas la preuve de son passage aux balises (photo de la balise avec le téléphone)
- Les valeurs des balises VTT, CO et Bike and Run seront précisées dans le road-book envoyé aux raideurs quelques jours avant l'épreuve

- Matériel obligatoire manquant lors d'un contrôle : 15' de pénalité par matériel manquant.

Toute réclamation est à fournir par écrit au jury de course 15 min maximum après le passage de la ligne d'arrivée.

Le jury est habilité à mettre des pénalités qui ne seraient pas décrites dans le road book ou le règlement en fonction des faits de course (ex : abandon d'un coéquipier, assistance sauvage, utilisation d'outil numérique interdit etc...)

JURY DE COURSE

Seul le jury est habilité à statuer sur les pénalités à mettre en course selon le règlement du raid, les indications du road book et tous les faits qui n'auraient pas été prévus par le règlement. Sa composition sera annoncée au moment du briefing.

PUBLICATION DES RÉSULTATS

Loi Informatique et Libertés : L'engagement aux épreuves de « Nom de la manifestation » inclut de collecter des informations personnelles des participants. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « informatique et libertés »,

Publication des résultats : les résultats de l'épreuve seront publiés sur le site internet des Princes Noirs (www.princesnoirs.fr). Si les participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur.

Droit à l'image : L'organisateur pourra utiliser les éventuelles images de la manifestation sous quelque forme que ce soit, sur tout support, sur un territoire donné et pour une durée 5 ans. Chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 5 ans, dans le monde entier.

RESTAURATION / DOUCHE

Un repas est compris dans le prix d'inscription pour la Chevauchée et la Balade et sera servi au fur et à mesure des arrivées dans la soirée pour les participants de la chevauchée et de la balade.

Nous vous demandons dans un souci d'éco-participation d'amener vos couverts, éco-cup et assiettes.

Des douches seront à disposition au stade de Foot de Camarsac (environ 400 m de la salle des fêtes)

MODIFICATION / ACCEPTATION DU REGLEMENT

Ce règlement pourra être modifié par l'équipe d'organisation jusqu'au samedi 10 mai 2025.

Les coureurs acceptent sans réserve le présent règlement.

Une autorisation parentale sera exigée pour les raideurs mineurs au jour du raid.

RENSEIGNEMENTS

Contactez Julien au 06.60.18.76.88